



**SYNTHÈSE DES TRAVAUX DE LA XIV^{ÈME} ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DU RÉSEAU AFRICAIN DES PERSONNELS
DES PARLEMENTS (RAPP)**

Niamey (NIGER)
Du 26 février au 02 mars 2018



SOMMAIRE

I. De la cérémonie d'ouverture.....	1
II. Du Déroulement DES TRAVAUX	3
II.1. De la présentation de l'Assemblée nationale du Niger	4
II.2. De la présentation du thème central.....	4
II.3. Du compte rendu de la réunion du Comité Exécutif.....	5
II.4. Des échanges sur la communication institutionnelle et réseaux sociaux.....	5
II.5. Des échanges sur les voies et moyens de redynamiser les commissions permanentes du RAPP	5
II.6. Des échanges sur la finalisation du Plan Stratégique de Développement (PSD)	6
II.7. De la présentation des rapports des Sections nationales	6
II.8. De la détermination des lieux des prochaines rencontres	6
II.9. De la présentation de la nouvelle configuration du site web du RAPP	7
II. 10. De la présentation du rapport moral et financier	7
II.10.1. De la présentation du rapport moral	7
II.10.2. De la présentation du rapport financier	7
II.11. De la présentation du rapport des Commissaires aux Comptes	7
II.12. De la présentation du projet de budget 2017-2018	8
II.13. Du renouvellement des instances du RAPP (Bureau, Commissions permanentes, Commissariat aux Comptes).....	8



Convoquée conformément aux dispositions statutaires, par Madame **Marie Joséphine Diallo**, Présidente du RAPP, la XIV^{ème} Assemblée Générale s'est tenue du mardi 27 février au vendredi 02 mars 2018, à Niamey, en République du Niger, à l'Hôtel Bellissimo, sous le thème « *l'informatique, un outil stratégique au service des parlements* ».

Cette Assemblée Générale a enregistré la participation de délégations des administrations parlementaires des pays suivants :

1. Bénin ;
2. Burkina Faso ;
3. Burundi ;
4. Congo ;
5. Côte d'Ivoire ;
6. Gabon ;
7. Madagascar ;
8. Niger ;
9. République Centrafricaine ;
10. République Démocratique du Congo (RDC) ;
11. Sénégal ;
12. Togo.

I. DE LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été marquée par la « **fatiya** » dite par **Malam Haja Halalou**, Imam de la mosquée de l'Assemblée Nationale du Niger et par quatre (4) allocutions prononcées respectivement par :

- Monsieur **Boubakar TIEMOGO**, Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale du Niger ;
- Monsieur **Calvin RANDRIAMAHAFANJARY**, Inspecteur Général de l'Assemblée nationale de Madagascar, ancien Président du RAPP et « Président d'honneur » du RAPP ;
- Madame **Marie Joséphine Diallo**, Secrétaire Générale de l'Assemblée nationale du Sénégal et Présidente du RAPP ;
- l'Honorable **Tanimoune OUMAROU**, Sixième Vice-Président de l'Assemblée nationale du Niger.

Au cours de son invocation, l'Imam a imploré la bonté et la miséricorde du bon **Dieu** envers les participants avant de lui confier les assises de l'Assemblée Générale.

Prenant le premier la parole, dans le cadre des allocutions, Monsieur **Boubakar TIEMOGO**, Secrétaire Général de l'Assemblée nationale du Niger et Président du Comité d'Organisation, a souhaité la bienvenue et un bon séjour à Madame **Marie Joséphine Diallo**, Secrétaire Générale de l'Assemblée nationale du Sénégal et Présidente du RAPP ainsi qu'aux différentes délégations ayant effectué le déplacement. Il a ensuite exprimé toute sa gratitude à son Excellence Monsieur **Ousseini TINNI**, Président de l'Assemblée nationale du Niger pour avoir facilité la tenue de ces assises.

Il a, par ailleurs, souhaité que les échanges de cette XIV^{ème} Assemblée Générale aboutissent à des conclusions constructives.

Evoquant le renouvellement des instances du RAPP, le Secrétaire Général a exhorté les participants à procéder à des choix judicieux et a, pour terminer, adressé une motion spéciale de félicitations à Madame **Marie Joséphine Diallo** pour avoir impulsé une réelle dynamique au Réseau, ce qui lui a permis d'atteindre sa maturité actuelle.

Intervenant à son tour, Monsieur **Calvin RANDRIAMAHAFANJARY**, Président d'honneur du RAPP, a tenu d'abord à remercier Madame la Présidente pour l'invitation qu'elle lui a adressée en vue de participer aux travaux de l'Assemblée générale, et a exprimé toute sa reconnaissance aux autorités parlementaires nigériennes pour avoir accepté d'abriter la tenue de ces assises. Il a, en outre, témoigné sa profonde gratitude à Monsieur **BOURI Sanhoudi**, ancien Représentant résident du PNUD à Madagascar, de nationalité Burkinabée, pour ses soutiens multiformes à l'action du Réseau, et a demandé à la délégation Burkinabée de transmettre à l'intéressé, toute sa reconnaissance.

Evoquant le thème central de cette XIV^{ème} Assemblée Générale, à savoir « *l'informatique, un outil stratégique au service des parlements* », Monsieur **Calvin RANDRIAMAHAFANJARY** a rappelé les avantages de cet instrument de travail dans la modernisation des parlements. Son utilisation efficiente, a-t-il indiqué, nécessite une volonté politique sans laquelle tous les efforts isolés seraient voués à l'échec.

Prenant la parole, Madame **Marie Joséphine Diallo** a remercié la Section nigérienne pour son hospitalité et l'accueil chaleureux réservé à toutes les délégations. Les mêmes remerciements ont été adressés aux autorités de l'Assemblée nationale du Niger au premier rang desquelles, son Excellence Monsieur **Ousseini TINNI**, pour avoir permis l'organisation de la présente Assemblée générale au Niger.

Evoquant les motivations du choix du thème central, elle a indiqué que l'outil informatique constitue de nos jours, un moyen de communication incontournable pour nos parlements respectifs. Elle a, par ailleurs, profité de l'occasion pour rappeler aux autorités administratives

et politiques des Assemblées des pays membres du RAPP, l'intérêt de la redynamisation des moyens de communications au regard de la mise en œuvre du PSD mis en place par le Réseau.

Pour terminer, elle a souhaité pleins succès aux travaux.

Prononçant l'allocution solennelle d'ouverture des travaux, l'Honorable **Tanimoune OUMAROU**, Sixième Vice-Président de l'Assemblée nationale du Niger, représentant son Excellence Monsieur **Ousseini TINNI**, a souhaité la bienvenue aux participants et leur a transmis les salutations du Président de l'Institution, empêché.

Il a ensuite rappelé le thème central de cette XIV^{ème} Assemblée qui constitue une piste de réflexion pertinente permettant de moderniser les administrations dont la mission principale est d'aider les parlementaires dans l'accomplissement de leur travail. Aussi, l'informatique, constitue-t-elle un des moyens pour les citoyens de participer aux débats sur les politiques publiques, a-t-il indiqué.

Pour terminer, Monsieur **Tanimoune OUMAROU** a félicité la Présidente du RAPP qui s'est illustrée avec brio à la tête du Réseau et a souhaité pleins succès aux travaux de la présente Assemblée générale.

II. DU DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux se sont déroulés en plénière selon l'ordre du jour suivant adopté :

- présentation de l'Assemblée nationale du Niger ;
- présentation du thème central de l'Assemblée Générale : « *l'informatique, un outil stratégique au service des parlements* » ;
- compte rendu de la réunion du Comité Exécutif ;
- échanges sur le thème communication institutionnelle et réseaux sociaux ;
- échanges sur les voies et moyens de redynamiser les commissions permanentes du RAPP ;
- échanges sur la finalisation du Plan Stratégique pour le Développement ;
- présentation des rapports de Sections nationales ;
- détermination des lieux des prochaines rencontres (Comité Exécutif, Assemblée Générale et Sessions de formations) ;
- présentation de la nouvelle configuration du site web du RAPP ;
- présentation du rapport moral et financier du Bureau ;
- présentation du rapport des Commissaires aux Comptes ;
- présentation du projet de budget 2017-2018 ;

- renouvellement des instances du RAPP (Bureau, Commissions permanentes, Commissariat aux Comptes).
- cérémonie de clôture des travaux.

II.1. De la présentation de l'Assemblée nationale du Niger

Monsieur **Sabo BOUBACAR**, ancien Secrétaire Général de l'Assemblée nationale du Niger et actuel Conseiller Spécial du Président de l'Assemblée Nationale a présenté une communication sur l'Assemblée Nationale du Niger.

Cette communication s'est articulée autour de huit (8) axes, à savoir :

- l'historique de l'Assemblée nationale du Niger ;
- les missions de l'Assemblée nationale ;
- le statut du Député ;
- les organes de l'Assemblée nationale du Niger ;
- les services administratifs et techniques ;
- la tenue des sessions ;
- la procédure législative ;
- l'organisation des travaux en commission.

Cette présentation a donné lieu à des échanges très enrichissants qui ont permis aux participants de mieux connaître le Parlement nigérien et de s'approprier les grands principes d'organisation et de fonctionnement des parlements modernes.

II.2. De la présentation du thème central

La communication sur le thème central de la XIV^{ème} Assemblée générale intitulé « *l'informatique, un outil stratégique au service des parlements* » a été faite conjointement par Messieurs **Boubou SOULEY** et **Telfi AMADOU**, respectivement Ingénieur Informaticien indépendant et Directeur de la Documentation, de la Communication et de l'Informatique (DDC/I) à l'Assemblée nationale du Niger.

Le premier communicateur a souligné dans son exposé, le rôle, la place et l'apport de l'informatique au niveau des parlements avant de retracer l'importance de cet outil et les principaux avantages qu'on pourrait tirer de son utilisation.

Le second exposant, quant à lui, a mis l'accent sur l'utilisation de l'outil informatique ainsi que les améliorations à apporter au sein des parlements.

Les participants ont suivi avec intérêt ces présentations et se sont interrogés sur les points ci-après énumérés :

- l'apport spécifique de l'informatique aux parlements ;

- les avantages et inconvénients de l'informatique dans les parlements ;
- le travail parlementaire informatique, comme un des éléments qui entre dans la communication globale ;
- la nuance entre internet et intranet ;
- le schéma directeur informatique dans les parlements.

A toutes ces préoccupations, des réponses appropriées ont été apportées par les exposants.

II.3. Du compte rendu de la réunion du Comité Exécutif

Les participants à l'Assemblée Générale ont eu droit à la présentation du compte rendu de la réunion du Comité Exécutif tenue le lundi 26 février 2018.

Ils ont pris acte de ses conclusions et formulé des propositions en vue d'améliorer le PSD et de redynamiser les Commissions permanentes.

II.4. Des échanges sur la communication institutionnelle et réseaux sociaux

Ce thème a été présenté par Monsieur **Boubou SOULEY**.

Dans son introduction, il a défini les concepts clés avant de dégager les objectifs de l'utilisation des réseaux sociaux.

Poursuivant son intervention, il a procédé à une classification des réseaux sociaux selon l'importance tirée de leur utilisation, puis il a présenté une stratégie d'utilisation desdits réseaux.

Pour terminer, il a fait ressortir les avantages et les inconvénients de ces réseaux pour les parlements respectifs.

Le débat qui a suivi la communication a principalement porté sur les avantages et les inconvénients de l'utilisation des réseaux sociaux dans la communication institutionnelle des parlements respectifs. Un accent particulier a été mis sur le caractère très sensible de l'utilisation desdits réseaux quand on sait la rapidité l'irréversibilité de de la circulation de l'information sur ces canaux. C'est pourquoi, il a été recommandé la prudence dans leur utilisation.

II.5. Des échanges sur les voies et moyens de redynamiser les commissions permanentes du RAPP

Le point relatif au fonctionnement des commissions a donné lieu à un long débat. En effet, la léthargie observée dans le fonctionnement des commissions a été attribuée au mode de désignation de leurs membres et particulièrement à l'absence fréquente de certains Présidents de Commissions aux assises du Réseau.

Au cours des débats, des propositions tendant à modifier le mode de désignation de ces Présidents des commissions ont été faites. Aussi, a-t-on estimé judicieux de doter les Commissions de moyens adéquats, en vue de les rendre plus efficaces.

II.6. Des échanges sur la finalisation du Plan Stratégique de Développement (PSD)

A l'évocation de ce point, plusieurs voix se sont élevées pour rappeler que le PSD, qui porte sur la période 2011-2020, a été préalablement adopté et que l'on devrait en être à l'évaluation de sa mise en œuvre et non pas à sa finalisation.

Tout en prenant à son compte les observations faites, la Présidente du RAPP a indiqué que le PSD contient des imperfections dont la correction permettrait de lui donner un peu plus de qualité.

Elle note toutefois la pertinence des propositions tendant à transformer le plan décennal en un plan couvrant la période 2018-2023 avec des programmes d'actions prioritaires biennaux dont le premier est prévu pour la période 2018-2019.

Mandat a été donné au nouveau Bureau de procéder, par un acte du Président du Réseau, à la mise en place d'un nouveau Comité de pilotage.

II.7. De la présentation des rapports des Sections nationales

Les Sections nationales ont présenté leurs rapports d'activités sous la présidence de Madame **Emma Zobilma Mantoro**, Secrétaire Générale de l'Assemblée Nationale du Burkina Faso et 1^{ère} Secrétaire du RAPP.

Rappelons que ces Sections ont des missions statutaires qui peuvent être à l'image de celles du RAPP, mais, force est de constater qu'elles sont parfois limitées dans leurs activités pour des raisons indépendantes de leurs volontés.

En effet, le bon fonctionnement de ces Sections est fortement tributaire des situations sociopolitiques et économiques de leurs pays respectifs.

II.8. De la détermination des lieux des prochaines rencontres

A propos du choix du pays devant abriter les prochaines rencontres (réunions du Comité Exécutif et de l'Assemblée Générale), le Gabon, par la voix de son Secrétaire Général, s'est proposé pour abriter ces assises, sous réserve de l'approbation des autorités parlementaires gabonaises.

II.9. De la présentation de la nouvelle configuration du site web du RAPP

La présentation de ce site a été faite par Monsieur N’GADI Mathias, Responsable informatique de l’Assemblée nationale de Côte d’Ivoire, Administrateur du site web du RAPP.

Dans sa communication, il a présenté la nouvelle interface et les nouvelles rubriques du site. Tenant compte des recommandations faites lors de l’Assemblée Générale de Cotonou, le communicateur a évoqué les objectifs visés à travers ce site web.

Le débat qui s’en est suivi, a tourné autour des suggestions tendant à améliorer les informations publiées sur le site web, vitrine du RAPP, et sur la question de la validation des informations à diffuser sur le site web.

II. 10. De la présentation du rapport moral et financier

II.10.1. De la présentation du rapport moral

Le rapport moral, présenté par la Présidente du RAPP, couvre la période allant de la XIII^{ème} Assemblée Générale de Cotonou à la présente Assemblée Générale.

La Présidente a référé les participants à la synthèse des travaux de la réunion du Comité Exécutif s’agissant des grands axes développés lors de cette instance, notamment en ce qui concerne le fonctionnement des Commissions permanentes, le PSD et le PAP.

Elle a aussi fait une ébauche des activités prévues mais qui n’ont pas été réalisées et a dégagé des pistes de réflexion.

II.10.2. De la présentation du rapport financier

Ce point a été présenté par la Trésorière Générale Adjointe et a porté sur les opérations financières effectuées pendant la période allant du 1^{er} Août 2016 au 31 juillet 2017.

L’examen de la situation des comptes du RAPP fait ressortir un état de solde créditeur de 41 916 514 FCFA, soit 63 897 euros.

A ce montant, s’ajoutent les vingt millions (20 000 000) FCFA, soit 30 487 euros, placés en dépôt à terme (DAT) pour la période allant du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2020, au taux de 3,75%. La situation de nombreux arriérés de cotisation a été présentée comme un réel handicap au fonctionnement optimal du RAPP.

Au terme des débats, les participants ont adopté ce rapport par acclamations.

II.11. De la présentation du rapport des Commissaires aux Comptes

Le Commissaire au compte a présenté son rapport qui couvre la période de référence. Il se félicite de l’amélioration constatée au niveau de la gestion des fonds du RAPP et de la bonne tenue des comptes (caisse et banque). Toutefois, il recommande une vigilance quant à la

présence d'un doublon de 6 232 000 FCFA, soit 9 500 euros, constatée sur le relevé bancaire et qui demeure jusqu'à la date où se déroulent nos assises.

Il a enfin certifié sincère et conforme, les écritures comptables et l'Assemblée Générale a donné son quitus à la Trésorière Générale adjointe.

II.12. De la présentation du projet de budget 2017-2018

Le projet de budget 2017-2018 s'élève à vingt millions huit cent vingt-sept mille sept cent quatre-vingt-seize (20 827 796) FCFA, soit 31 750 euros, en recettes et en dépenses.

Sous réserve des observations faites, le projet du budget est adopté.

II.13. Du renouvellement des instances du RAPP (Bureau, Commissions permanentes, Commissariat aux Comptes)

Après un rappel des dispositions des statuts et règlement intérieur relatives à la mise en place des organes, par la Présidente du RAPP, elle a ensuite laissé au 1^{er} vice-président, **BIENVENU EWOKO**, la conduite des travaux du renouvellement des instances du Réseau.

Après vérification des mandats, un débat s'en est suivi, qui a porté sur le respect strict des textes fondamentaux du Réseau, notamment sur la nécessité de disposer d'un Bureau complet, au sortir de ces assises.

Suite aux élections, la composition du **Bureau du RAPP** se présente désormais comme suit :

Titres	Représentants	Pays
Président	M. PAILLAT Brice Constant	GABON
Premier Vice-Président	M. WAGUENA Aphonse	TOGO
Deuxième Vice-Président	Mme. Eugénie YARAF PANGOULLAH	RCA
Premier Secrétaire	M. WAGUE AMADOU	MALI
Deuxième Secrétaire	M. GILBERT KIKUNDI	RD CONGO
Trésorier Général	M. N'DRI MARIUS	COTE D'IVOIRE
Trésorier Général Adjoint	Mme. ZAHUI LEA	COTE D'IVOIRE

Pour le **Commissariat aux Comptes**, ont été élus :

Titres	Représentants	Pays
Commissaire aux Comptes	YANSAMBOU ISSA Ibrahim	NIGER
Commissaire aux Comptes	Mme. NKUNDIZANYE Fabiola	BURUNDI

Pour les **Commissions permanentes**, sont élus :

1. COMMISSION JURIDIQUE ET TEXTES FONDAMENTAUX

Titres	Représentants	Pays
Président	M. ADDRA Alain	COTE D'IVOIRE
Vice-Président	M. ABABA Gustave	RDC
Secrétaire	M. DOUDOU Gaye	SENEGAL
Premier Rapporteur	M. AHLI ELHOM	TOGO
Deuxième Rapporteur	M. ODON-ARO ANDRE	BENIN

2. COMMISSION DEVELOPPEMENT ET DE LA COOPERATION PARLEMENTAIRE

Titres	Représentants	Pays
Président	M. OUATTARA Bakary	BURKINA FASO
Vice-Président	M. EYI Fortuné	GABON
Secrétaire	M. MIKPON James	BENIN
Premier Rapporteur	Mme. BAZINDRE Aïchatou	NIGER
Deuxième Rapporteur	M. GNAMBI Isidore	CONGO BRAZZAVILLE

3. COMMISSION ETUDES ET FORMATIONS

Titres	Représentants	Pays
Président	M. OURO – Tagba Yodou	TOGO
Vice-Président	M. ACAPO Fulbert	BENIN
Secrétaire	Mme. BANA Mariama	NIGER
Premier Rapporteur	Mme. M'BOUMBA Noelline	GABON
Deuxième Rapporteur		MALI

4. COMMISSION DE LA COMMUNICATION ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Titres	Représentants	Pays
Président	Mme. BINETA BA	SENEGAL
Vice-Président	M. TATY Innocent Olivier	CONGO BRAZZAVILLE
Secrétaire	M. N'ZEYIMANA David	BURUNDI
Premier Rapporteur	M. MOUSSA Abdou	NIGER
Deuxième Rapporteur	M. FOFANA Abbas	BURKINA FASO

5. COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET

Titres	Représentants	Pays
Président	M. ASSAH GEOFFROY	BENIN
Vice-Président	Mme. DIVINE	BURUNDI
Secrétaire	M. HAMA Ali	NIGER
Premier Rapporteur	M. MODRE Moussa	BURKINA FASO
Deuxième Rapporteur	Mme AHIDJO Djamilatou	REPUBLIQUE DE LA CENTRAFRIQUE

Au niveau du **Secrétariat administratif permanent**, sont désignés :

Titres	Représentants	Pays
Secrétaire Administratif Permanent	M. SOMENE Fabrice Landry	COTE D'IVOIRE
Administrateur du site internet	M. N'GADI Mathias	COTE D'IVOIRE

Sur propositions du Comité Exécutif, en sa réunion extraordinaire du jeudi 1^{er} mars, les participants à la XIV^{ème} Assemblée Générale ont élevé Monsieur **Calvin RANDRIAMAHAFANJARY**, ancien Président du RAPP et Madame **Marie Joséphine Diallo**, Secrétaire Générale de l'Assemblée Nationale du Sénégal et ancienne Présidente du RAPP, en qualité des membres d'honneur du RAPP.

La XIV^{ème} Assemblée Générale du RAPP s'est achevée dans une atmosphère empreunte de cordialité, de fraternité et de franche camaraderie.

Niamey, le 02 mars 2018

L'Assemblée Générale